

## **COMMUNE DE GOURIN**

### CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 09 JUIN 2023

Liste des délibérations examinées
Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

L'an deux mille vingt-trois à vingt et une heure, le neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

<u>Etaient présents</u>:: LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, GOUJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents: PHILIPPE Jean-Luc, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, LE NAOUR Roger.

<u>Procuration(s)</u>: PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane, TROALEN Anne à PERON Matthieu, BOUËDEC Jean-Michel à PICARDA Styren, LE NAOUR Roger à NÉDÉLEC Rémi.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

# PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 AVRIL 2023

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 avril 2023 a été transmis par voie dématérialisée à l'ensemble des membres qui la composent.

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de cette séance.

Le conseil municipal, après un vote à main levée, ADOPTE à l'UNANIMITÉ le procèsverbal de la séance du 25 avril 2022.

#### **DÉLIBÉRATIONS DU 09 JUIN 2023**

| DÉLIBÉRATIONS<br>EXAMINÉES           | OBJET DE LA DÉLIBÉRATION   | VOTE                    |
|--------------------------------------|--|-------------------------|
| Délibération N°2023/09/06/ <b>01</b> | Convention de mise à disposition d'un bassin aquatique au profit du maître-nageur sauveteur  | Approuvée à l'UNANIMITÉ |
| Délibération N°2023/09/06/ <b>02</b> | Mutualisation – Mise en réseau des<br>médiathèques de Roi Morvan<br>Communauté et convention | Approuvée à l'UNANIMITÉ |



# **COMMUNE DE GOURIN**

| DÉLIBÉRATIONS<br>EXAMINÉES           | OBJET DE LA DÉLIBÉRATION  | VOTE                    |
|--------------------------------------|---|-------------------------|
| Délibération N°2023/09/06/ <b>03</b> | Sobriété énergétique – Maîtrise de la demande en énergie – Contrat de partenariat pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte « Ecowatt » | Approuvée à l'UNANIMITÉ |
| Délibération N°2023/09/06/ <b>04</b> | Modification du tableau des effectifs  – Emploi gestionnaire des ressources humaines  | Approuvée à l'UNANIMITÉ |
| Délibération N°2023/09/06/ <b>05</b> | Modification du tableau des effectifs  – Emploi agent territorial spécialisé des écoles maternelles   | Approuvée à l'UNANIMITÉ |
| Délibération N°2023/14/04/ <b>06</b> | Contrat avec société d'expertise juridique  | Approuvée à l'UNANIMITÉ |

Le 09 juin 2023 Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.

Le 09 juin 2023,

La secrétaire de séance,

Catherine HENRY